



Brochure
d'accueil

Bienvenue chez vous !

Unité d'accueil temporaire de répit (UATR)

www.emsvessy.ch

m

MAISON DE VESSY

EMS – La liberté d'être soi

BIENVENUE A LA MAISON DE VESSY





La liberté d'être soi

INFORMATIONS PRATIQUES



Adresse et téléphones	
La Maison de Vessy	Chemin des Beaux-Champs 7 1234 Vessy
Accès par les transports publics	Depuis le Rondeau de Carouge, bus 41 Depuis Veyrier, bus 8 et 41
Site internet	https://www.emsvessy.ch/
Adresse électronique	info@emsvessy.ch
La Réception <i>Rez-de-chaussée du Bâtiment Principal</i>	022 899 21 11
Le 12 34 – Le Jardin des Senteurs	022 899 22 00
Le SAREAP <i>Admissions et Service aux Résident-e-s et aux Proches</i>	022 899 21 74 / 022 899 21 61
Infirmier-ères unité Beaux-Champs	022 899 24 08 / 09
Infirmière responsable d'unité	022 899 25 39
La direction de la Maison de Vessy	
Direction générale	Mme Florence Moine
Médecin répondante	Dre Karine Vantiegheem
Direction des soins	Mme Megan A. Bowyer
Direction administrative et financière	M. Alain Blattmann
Direction des ressources humaines	M. Philippe Deppierraz
Direction de l'exploitation	M. Stéphane Vohl



La liberté d'être soi

A la Maison de Vessy, chacun-e a la liberté d'être soi, chaque jour.

Notre fierté est de tenir une Maison et d'animer une communauté au sein de laquelle nous souhaiterions être et vivre lorsque nous serons âgés.

Créée en 1921, la Maison de Vessy peut accueillir 226 habitant-e-s, dont 4 en séjour temporaire (UATR) et héberge un foyer de jour géré par Alzheimer Genève.

Ce guide a été conçu dans le but de faciliter votre séjour et de le rendre le plus agréable possible.

La direction et les collaboratrice-teur-s de la Maison de Vessy, tous services confondus, sont à votre disposition et à votre écoute. Elle-Il-s travaillent dans le respect des règles de la vie communautaire.

Un nombre important d'expertises sous un même toit, des infrastructures et un environnement exceptionnels, et surtout notre bel esprit de famille, garantissent un haut niveau de prestations et de chaleur humaine à tout-e-s nos habitant-e-s.

Toutes et tous ensemble nous vous souhaitons une chaleureuse bienvenue et de bien vivre à la Maison de Vessy.

La Direction générale



La liberté d'être soi

Notre histoire

La Maison de Vessy, établissement de droit public, est un des plus grands EMS du canton, réparti en 2021 sur 4 bâtiments : Beaux-Champs, Bâtiment Principal, Le Salève, Les Esserts. L'institution accueille 226 résident-e-s.

Elle dispose de locaux communs vastes et variés, ainsi que d'un parc en pleine campagne sur le plateau de Vessy, commune de Veyrier. Cet environnement très favorable offre de multiples possibilités aux résident-e-s et à leurs familles, ainsi qu'aux partenaires communaux ou cantonaux.

La Maison de Vessy accueille par exemple un restaurant scolaire qui permet tous les jours une mixité générationnelle pour celles et ceux qui la souhaitent.

Depuis 2020, la Maison de Vessy accueille dans ses locaux le 2^{ème} Foyer de Jour de l'Association Alzheimer intitulé Le Relais de Vessy. Elle exploite par ailleurs une unité d'accueil temporaire et de répit (UATR) « protégée » pour personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer.

Ces nouvelles structures cantonales, avec leurs spécificités cliniques et organisationnelles permettent de générer de nouvelles synergies de prises en charge tout particulièrement dans le domaine de la maladie d'Alzheimer et des démences apparentées.

La Maison de Vessy est un lieu de vie où l'accueil et l'accompagnement des personnes âgées se font en prenant soin d'elles dans tous les aspects de la vie quotidienne, ceci dans le respect de la singularité de chaque personne et la liberté qui est la sienne d'être elle-même.

Notre mission

Pour répondre aux exigences légales, la mission de la Maison de Vessy, établissement médico-social doté de la personnalité juridique, est d'accueillir, pour des séjours temporaires ou durables, des personnes âgées dont l'état de santé, physique ou mental, sans justifier un traitement hospitalier, exige des aides, de l'accompagnement, des contrôles et des soins.

Au-delà du soin, de la satisfaction des besoins de chacun-e en matière de santé, au-delà des réponses aux attentes de sécurité, de confort et d'hygiène, il s'agit de garantir à la personne âgée la liberté d'expression de ses valeurs et désirs, la confrontation de ceux-ci avec la réalité d'un contexte de vie en collectivité et l'assurance que ses choix seront pris en compte dans un climat respectueux, éthique et chaleureux.



La liberté d'être soi

Nos principes

Pour atteindre sa mission, la Maison de Vessy décline les principes suivants, qui peuvent se résumer en trois mots clés :

Interdisciplinarité – Qualité – Ethique

- Garantir à chaque résident-e « La liberté d'être soi » en tenant compte de la dimension collective du lieu de vie.
- Etre au service des résident-e-s.
- Dispenser des prestations de qualité pour satisfaire les attentes et les demandes des résident-e-s.
- Garantir un haut niveau de qualité institutionnelle, tous services confondus, mise au bénéfice des résident-e-s, leurs familles et leurs proches.
- Mettre à disposition un cadre de vie permettant au-à la résident-e-s de se sentir chez lui-elle, de garder ses habitudes et de maintenir ses liens socio-familiaux.
- Garantir la possibilité de choix et de décision du-de la résident-e, jusque dans les actes de sa vie quotidienne.
- Maintenir et renforcer les capacités physiques et intellectuelles du-de la résident-e en mobilisant ses ressources et son potentiel.
- Promouvoir le questionnement éthique dans l'équipe pluridisciplinaire.

Notre concept de prise en charge

La méthode Montessori

Les chambres UATR sont situées dans le bâtiment Beaux-Champs, dans une unité adaptée à l'accueil de personnes atteintes d'une maladie d'Alzheimer ou d'une démence apparantée. Ce lieu est avant tout convivial, sans entrave et réconfortant. Les personnes qui y séjournent se sentent comme à la maison dans un environnement familial, grâce aux objets, à la décoration, et au mobilier.

Tous-toutes les collaborateur-trice-s, indépendamment de leur fonction, qui interviennent dans ce lieu de vie ont bénéficié d'une formation à la méthode Montessori centrée sur la dimension humaine et le respect de l'autonomie et des choix de la personne âgée. Nos équipes veillent à stimuler l'autonomie de chacun-e en proposant des activités « porteuses de sens », adaptées à leurs goûts et envies du moment.

Dans l'unité adaptée, chacun-e peut vivre dans un environnement rassurant où son bien-être est la préoccupation qui dirige les activités du personnel accompagnant.

Fidèle à ses principes, celui notamment d'offrir à chaque personne « La liberté d'être soi » dans le respect du cadre institutionnel, la Maison de Vessy vous accueille quelles que soient vos origines, orientations et convictions, vous offrant ainsi le respect et l'ouverture permettant de vous sentir accompagné-e dans la dignité.

La qualité des prestations voulues, la qualité que vous et votre famille percevrez, resteront un guide constant dans nos actions quotidiennes.



La liberté d'être soi

Les autres prestations que la Maison de Vessy vous propose

Par ordre alphabétique

Prestations	Bref descriptif
Admissions et Service aux Résident-e-s et aux Proches (SAREAP)	Le SAREAP est votre interlocuteur direct pour tous les aspects administratifs de votre séjour. Il se tient à votre disposition du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.
Animation	Pour vos loisirs et votre vie sociale, les animateur-trice-s, formé-e-s spécifiquement à la méthode Montessori, organisent et proposent de façon régulière des activités très diversifiées et adaptées (ateliers, jeux de société, animations musicales, etc.).
Appel malade	<p>Pour votre sécurité, la Maison de Vessy est équipée d'un système d'appel malade permettant de demander de l'aide à tout moment, par le biais de boutons presseur et de tirettes, dans certains locaux communs, dans votre chambre et salle de bains.</p> <p>De plus, un bracelet ou un pendentif est également mis à votre disposition, vous permettant d'appeler à l'aide en tout temps, depuis l'ensemble du domaine .</p>
Argent / valeurs	<p>Pour éviter les disparitions et les préoccupations qui s'ensuivent pour tous, la Direction vous recommande vivement de ne pas apporter d'argent ou de valeurs lors de votre séjour.</p> <p>La Maison de Vessy décline toute responsabilité en cas de perte ou de disparition d'objets de valeur pour les objets personnels et valeurs gardés dans votre chambre.</p>
Aumônerie Bénévoles	<p>Vos convictions sont prises en compte, quelles que soient vos croyances, pratiques, intérêts religieux, spirituels ou culturels.</p> <p>Les cérémonies religieuses sont célébrées à la chapelle (ou Salle de Rencontre) de la Maison de Vessy, à raison d'une messe toutes les 2 semaines et d'un culte mensuel.</p> <p>Pour répondre à vos besoins spirituels, des bénévoles des aumôneries peuvent vous rendre visite selon vos souhaits. Vous pouvez vous adresser aux équipes de l'animation à cette fin.</p>



La liberté d'être soi

Votre chambre	<p>Votre chambre, c'est votre "chez vous".</p> <p>Il existe 4 chambres UATR, aménagées de manière confortable et agréable. Chacune est décorée selon une thématique (Edelweiss, lac, montagne et chalet), qui vous aide à identifier rapidement votre lieu de vie durant votre séjour.</p> <p>Vous y trouverez un lit électrique, une table de nuit, une armoire, une table, une chaise et une télévision.</p> <p>Afin de vous sentir « comme à la maison », nous vous recommandons d'apporter quelques objets personnels qui vous tiennent à cœur.</p>
Courrier	<p>Le courrier peut être livré quotidiennement par la poste à la réception, dans la matinée et distribué en chambre durant la journée.</p>
Dentiste et hygiène dentaire	<p>L'institution dispose d'un cabinet dentaire équipé d'un appareil de radiologie.</p> <p>La Maison de Vessy est particulièrement vigilante à votre santé dentaire, premier échelon d'une alimentation équilibrée.</p> <p>Le dentiste vous reçoit sur rendez-vous, les jeudis après-midi. Vous pouvez vous adresser aux équipes de soins à cette fin.</p>
Diététique	<p>Le-La diététicien-cienne propose quotidiennement, en collaboration avec la Cuisine et les Soins, une alimentation variée et adaptée en tenant compte, tout au long de votre séjour, de vos goûts et besoins, dans les limites des possibilités de l'institution.</p> <p>Sur avis médical ou à la demande des soins, le-la diététicien-cienne établit une alimentation plus appropriée en fonction de votre état de santé.</p>
Ergothérapie	<p>Dans le cas où un traitement d'ergothérapie est déjà en cours, vous pouvez continuer à bénéficier, durant votre séjour, de l'intervention de votre ergothérapeute indépendant-e, si celui-celle-ci est d'accord de se déplacer.</p>
Fermeture des portes	<p>Pour la sécurité de tous, les accès sont fermés de 21h30 à 6h30, toutefois, les entrées des bâtiments Principal, Salève et Esserts sont équipées d'une sonnette de nuit, en cas de besoin.</p>



La liberté d'être soi

Fumée	La Maison de Vessy est un établissement non-fumeur. Il vous est cependant autorisé de fumer dans votre chambre et dans le parc.
Jardins et espaces verts	La Maison de Vessy bénéficie d'un parc et de terrasses où vous pouvez vous promener accompagné-e de collaboratrice-teur-s ou de vos proches.
Linge	<p>Vous trouverez une liste du trousseau à titre indicatif (voir p. 12).</p> <p>Le linge de toilette et la literie sont fournis par la Maison de Vessy, de même que le linge de maison, il est donc inutile d'en apporter.</p> <p>L'entretien de votre linge est pris en charge par la Maison de Vessy, raison pour laquelle chaque vêtement sera marqué à votre nom dès votre entrée. Nous vous recommandons de ne pas apporter de vêtements délicats nécessitant un traitement spécifique. La Maison de Vessy confie ce type de vêtements à une entreprise externe et les frais seront à votre charge.</p> <p>L'établissement décline toutefois toute responsabilité en cas de disparition de vêtements et en cas de détérioration du linge.</p>
Massages	Un espace massage vous permet de profiter d'un moment de détente, sur prescription médicale et sur rendez-vous. Vous pouvez vous adresser aux équipes de soins à cette fin.
Médecin traitant	Votre prise en charge médicale peut être poursuivie par votre médecin traitant durant votre séjour. En cas d'impossibilité de sa part, vous pourrez être suivi-e par le médecin répondant de l'institution.
Médicaments	Afin de pouvoir suivre votre traitement habituel durant votre séjour à la Maison de Vessy, vos médicaments doivent obligatoirement être dans leur boîte d'origine. Elles seront confiées à l'équipe soignante à votre arrivée.
Parking	Des places sont mises à la disposition des visiteurs. Des autorisations provisoires de parking vous seront remises à la Réception.



La liberté d'être soi

Pédicure / podologue	<p>Les soins de pédicure et de podologie sont donnés sur rendez-vous et effectués en cabinet au sein de l'institution. Si vous souhaitez en bénéficier, nous vous recommandons de nous en informer avant votre séjour afin de pouvoir fixer un rendez-vous.</p> <p>Si vous êtes au bénéfice des prestations complémentaires du SPC, les soins, sur prescription médicale, peuvent être pris en charge.</p>
Physiothérapie	<p>Une équipe de physiothérapeutes intervient à la Maison de Vessy, sur prescription de votre médecin traitant.</p> <p>Dans le cas où un traitement de physiothérapie est déjà en cours, vous pouvez continuer à bénéficier, durant votre séjour, de l'intervention de votre physiothérapeute indépendant-e, si celui-celle-ci est d'accord de se déplacer.</p>
Réception	<p>Porte d'entrée de la Maison de Vessy, située au rez-de-chaussée du Bâtiment Principal, la réception vous accueille du lundi au vendredi, de 8h00 à 12h00 et de 13h00 à 17h00.</p> <p>Les collaboratrices se tiennent volontiers à votre disposition pour toute question. Vous pourrez également leur acheter de la petite papeterie et des piles et faire affranchir et envoyer votre courrier (note sur votre compte).</p>
Repas	<p>Fort de son expérience et de ses compétences en matière d'alimentation, la Maison de Vessy dispose d'une brigade de cuisine, de chef-fe-s et d'un cuisinier formé-e-s en diététique. En collaboration avec la diététicienne, il-elle-s vous proposent quotidiennement des menus savoureux, variés et équilibrés, selon votre éventuel régime, mais également vos aversions ou préférences alimentaires, garantissant une offre adaptée et personnalisée.</p> <p>Notre Chef peut vous proposer un repas manger-mains, afin de préserver votre autonomie et de vous permettre de conserver le plaisir de manger.</p>
Le 12 34 (restaurant public)	<p>Le 12 34 est un restaurant ouvert au public. Il vous accueille, ainsi que vos proches du lundi au vendredi de 8h00 à 17h30 et les week-ends et jours fériés de 8h45 à 17h30.</p> <p>Pour les repas de midi, les réservations se font avant 9h00 le jour même au 022 899 22 00.</p> <p>Vos consommations seront facturées à la fin de votre séjour. Les tarifs des consommations sont affichés sur place.</p>



La liberté d'être soi

Le Jardin des Senteurs (restaurant public)	<p>Durant les beaux jours, autour de jardins suspendus, une sélection d'herbes aromatiques originales vous fera voyager dans une expérience de senteurs et de saveurs. Le Chef de cuisine et toute l'équipe du 12 34 œuvrent pour proposer une véritable signature culinaire, avec une carte locale (produits GRTA) et une cuisine 100% « faite maison ». Cette expérience savoureuse est ouverte au public, aux résidents et aux familles.</p> <p>Durant les jours plus frais, le Jardin des Senteurs est niché au sein du 12 34, avec quelques tables aux allures saisonnières.</p> <p>Réservation 24h à l'avance au 022 899 22 00 ou directement au 12 34.</p>
Salon de coiffure et esthétique	<p>L'espace beauté de la Maison de Vessy vous propose tous les services en lien avec votre bien-être, pour (re) trouver l'estime et la confiance en soi, en prenant en compte la globalité de l'individu, tant physique, mentale, émotionnelle, qu'énergétique.</p> <p>Le salon de coiffure est ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00, sur rendez-vous. Les tarifs du salon sont consultables sur place.</p> <p>Si vous souhaitez obtenir un rendez-vous, nous vous recommandons de nous en informer avant votre séjour afin de pouvoir l'organiser.</p>
Système anti-errance	<p>Pour votre sécurité, l'ensemble du domaine de la Maison de Vessy est muni de boucles de détection anti-errance. En cas de besoin, sur prescription de votre médecin et en concertation avec toutes les parties concernées et l'équipe pluridisciplinaire, le périmètre de votre déambulation est paramétré de manière personnalisée.</p>
Téléphone	<p>Votre chambre est équipée d'un appareil téléphonique. Les frais liés à vos communications téléphoniques sont facturés en fin de séjour.</p>
Visites et sorties	<p>Les visites sont libres et les sorties sont autorisées.</p> <p>Il est recommandé d'annoncer vos sorties au personnel de votre unité de vie.</p>



La liberté d'être soi

TROUSSEAU RECOMMANDÉ
Exemple établi pour une durée de 5 jours



Femmes	Quantité	Hommes	Quantité
Chemises de nuit/ pyjamas	5	Pyjamas	5
Chemisiers / pulls	5	Chemises / pulls /polos	5
Collants / chaussettes	5	Paires de chaussettes	6
Culottes	6	Slips	6
Jaquettes	2	Jaquettes	2
Maillots de corps	6	Maillots de corps	6
Manteau selon la saison	1	Manteau selon la saison	1
Paires de chaussures	2	Paires de chaussures	2
Paire de pantoufles	1	Paire de pantoufles	1
Robe de chambre	1	Robe de chambre	1
Robes / jupes /pantalons	5	Pantalons	5

Comme cadeau de bienvenue, la Maison de Vessy vous offre un kit qui se compose de :

- Un savon liquide pour la douche
- Un shampoing
- Une brosse à dents et un dentifrice

Nous vous remercions d'apporter un nécessaire de toilette contenant :

- Un déodorant
- Une brosse à cheveux ou un peigne
- Un coupe-ongles
- Une lime à ongles
- Un nécessaire de rasage pour les hommes
- Parfum ou Eau de toilette
- Une boîte pour prothèses dentaires et pastilles nettoyantes (si nécessaire)



La liberté d'être soi

INFORMATIONS RELATIVES AUX OBJETS DE VALEUR



La Direction de la Maison de Vessy vous informe que :

- Vous êtes responsable des valeurs (argent, bijoux, collections, tableaux, bibelots, etc.) et plus largement, de tout objet (incluant mobilier, linge de maison personnel, TV, radio, Hifi, téléphones portables, PC, tablettes, etc.) que vous conservez dans votre chambre ou que vous portez sur vous (bijoux, vêtements, lunettes, appareil dentaire, prothèse auditive, etc.).

Nous souhaitons que vous trouviez à la Maison de Vessy les conditions d'une vie sereine, pour cela nous vous suggérons de :

- limiter les bijoux/valeurs que vous apportez ;
- déposer votre argent sur votre compte de « dépenses personnelles » à la Maison de Vessy.

Nous vous conseillons également de :

- ne pas apporter d'objet de valeur, tel que tableau de maître, meuble/objet signé, etc. Si vous souhaitez le faire, vous devrez assurer ces objets de valeurs à vos frais et transmettre au service aux résident-e-s et aux proches les justificatifs d'assurance ;
- être particulièrement vigilant-e aux bijoux que vous portez tous les jours, qu'ils aient une valeur financière ou sentimentale, tout comme aux lunettes, prothèse dentaire ou auditive, et ce notamment lorsque vous les enlevez pour des soins ou autres raisons.

L'établissement décline toute responsabilité en cas de disparition d'objet ou de valeurs et ne peut s'engager à un quelconque remboursement ou remplacement.

Le service aux résident-e-s et aux proches (SAREAP) se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

La signature de votre contrat d'accueil signifie que vous avez lu et pris connaissance de la présente information.

La Direction générale



La liberté d'être soi

Systeme de securisation des resident-e-s sur tout le
domaine de la Maison de Vessy

Systeme d'appel malade



La Direction de la Maison de Vessy vous informe que

- vous disposez d'un appel malade généralisé, en fixe dans votre chambre et salle de bains, et de façon portative sous forme d'un bracelet ou d'un collier pendentif, à porter sur vous ;
- cet appel malade vous permet d'appeler à l'aide en tout temps, où que vous vous trouviez dans les locaux (privés et collectifs) de la Maison de Vessy ou sur le domaine ;
- lorsque votre état de santé le nécessite, et sur prescription médicale uniquement, ce système permettra de vous géolocaliser sur l'ensemble du domaine selon un périmètre de déplacement défini spécifiquement pour vous ;
- vous êtes responsable de porter le bracelet/pendentif appel malade ou non, afin de pouvoir appeler en cas de besoin.

La Maison de Vessy décline toute responsabilité au cas où vous refuseriez de porter ce bracelet/pendentif et vous retrouveriez dans une situation (déambulation, errance, chute) qui ne permettrait pas de vous localiser rapidement, faute de porter ce moyen de détection.

La Direction générale



La liberté d'être soi

INFORMATIONS RELATIVES AUX RÉCLAMATIONS ET SUGGESTIONS



Notre institution est particulièrement attentive à la qualité des soins et de l'accompagnement des résident-e-s. Dans le cadre de l'amélioration constante de la qualité, vous, votre famille ou vos proches avez les 2 possibilités suivantes :

- Répondre à l'enquête de satisfaction qui vous sera adressée à la fin de votre séjour ou
- adresser à la Maison de Vessy vos réclamations ou suggestions.

Nous vous laissons apprécier quelle est la fonction avec laquelle vous souhaitez entrer en discussion, d'où le fait que vous trouverez ci-dessous les différentes instances auxquelles vous pouvez vous adresser par courrier ou par e-mail, lorsque celui-ci est indiqué :

- **A l'attention du-de la représentant-e des résident-e-s de la Maison de Vessy.** Le courrier, sous enveloppe, est à déposer dans sa boîte aux lettres, située à la réception du bâtiment principal
- **A l'attention de la Direction des soins de la Maison de Vessy.** Le courrier, sous enveloppe, est à déposer dans la boîte aux lettres de la Direction des soins, située à la réception du bâtiment principal. Vous pouvez également envoyer un e-mail à directiondesoins@emsvessy.ch
- **A l'attention de la Direction de l'exploitation de la Maison de Vessy.** Le courrier, sous enveloppe, est à déposer dans la boîte aux lettres de la Direction de l'exploitation, située à la réception du bâtiment principal. Vous pouvez également envoyer un e-mail à directionexploitation@emsvessy.ch
- **A l'attention de la Direction générale de la Maison de Vessy.** Le courrier, sous enveloppe, est à déposer dans la boîte aux lettres de la Direction générale, située à la réception du bâtiment principal. Vous pouvez également envoyer un e-mail à direction@emsvessy.ch
- **A l'attention du médecin répondant.** Le courrier, sous enveloppe, est à déposer dans la boîte aux lettres de la Direction des soins, située à la réception du bâtiment principal, qui se chargera de le lui transmettre. Vous pouvez également envoyer un e-mail à directiondesoins@emsvessy.ch, en précisant dans l'objet « A l'attention du médecin répondant ».

La Direction générale s'engage au traitement de votre réclamation ou suggestion dans les délais les plus courts.

La signature de votre contrat d'accueil signifie que vous avez lu et pris connaissance de la présente information.

La Direction générale